



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



MOTION

Luxembourg, le 17 décembre 2020

Dépôt : Marc Spautz

Groupe politique CSV

PLs 7703 & 7704

La Chambre des Député-e-s :

- Considérant que des entreprises issues des secteurs HoReCa, du tourisme, de l'événementiel, de la culture et du divertissement sont particulièrement impactées par les mesures prises en relation avec la pandémie du COVID-19 ;
- Rappelant que le projet de loi ayant pour objet la mise en place d'une contribution temporaire de l'Etat aux coûts non couverts de certaines entreprises contribuera, sous forme de subventions directes, à une partie des coûts non couverts des entreprises de certains secteurs ;
- Notant que les coûts fixes diffèrent beaucoup entre les différentes entreprises, notamment entre locataires et propriétaires de bâtiments ;
- Considérant que d'autres pays ont mis en place des aides tenant compte des baisses des chiffres d'affaires des entreprises ;

Invite le Gouvernement

- à octroyer, outre la contribution temporaire aux coûts non couverts, des aides aux entreprises susmentionnées en basant le mode de calcul de ces aides sur la baisse effective des chiffres d'affaires.


Marc Spautz


Emile EICHEN


Nancy Arent


F. Hertz-Geard


S. Jilles